

Les entreprises gagnantes du crédit d'impôt compétitivité

Echos

- Certains secteurs – construction, grande distribution – concentrent les gains.
- L'effet du Cice sera très visible sur les résultats des entreprises en difficulté.

FISCALITÉ

Elsa Conesa
(avec la rédaction des « Echos »)
econesa@lesechos.fr

« C'est le bouclier Mittal ! » s'étaient insurgés certains élus de gauche après la présentation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice), évoquant même « un chèque de Noël aux groupes du CAC 40 ». Qu'en est-il vraiment ? Le dispositif, qui va représenter un allègement de 20 milliards d'euros d'impôt, est en vigueur depuis quelques semaines, et les entreprises commencent à lever – timidement – le voile sur ce qu'il va leur apporter.

A la lumière de leurs déclarations, et des estimations des analystes, il ressort que quelques secteurs peu exposés à la concurrence en tireront un gros bénéfice : ceux ayant une masse salariale importante en France, composée majoritairement de bas salaires, comme la construction, la grande distribution, ainsi que certaines sociétés de l'environnement et de l'énergie.

Pour les entreprises qui souffrent de marchés dégradés, l'effet du Cice devrait être encore plus visible sur leurs bénéfices. D'où le sentiment, chez certains investisseurs anglosaxons, que « le dispositif servira surtout les canards boiteux », rapporte un analyste. Pour PSA, le crédit, estimé à 100 millions en 2014, va ainsi apporter une bouffée d'oxygène, comme à de nombreux acteurs industriels.

« Un pur effet d'aubaine »

Les entreprises du secteur de la construction, gros employeurs de bas salaires, sont parmi les grands gagnants. Elles sont aussi particulièrement discrètes. Le gouvernement avait chiffré le gain, pour ce secteur, à 2 milliards d'euros en 2014, dans l'étude d'impact. « Les entreprises du BTP n'en croient pas leurs yeux ! reconnaît un analyste spécialisé. Pour elles, c'est un pur effet d'aubaine, car il n'y a aucune chance qu'elles délocalisent leur activité. » Les équipes de la Société Générale estiment que l'impact sur le résultat d'Eiffage pourrait atteindre 17 % en 2014. Pour l'entreprise, le crédit d'impôt est estimé entre 70 et 94 millions d'euros, pour un résultat 2011 de 205 millions d'euros. Pour Vinci, le gain est estimé entre 111 et 189 millions d'euros.

Autre gagnante, la grande distribution, pour qui l'enveloppe atteint 3 milliards au total, selon les chiffres de Bercy. De fait, Carrefour emploie environ 110.000 personnes

Les plus gros bénéficiaires du crédit d'impôt en 2014

En millions d'euros	Chiffre officiel	Estimations d'analystes*
La Poste	270**	ns
Vinci	nc	111-189
Carrefour	nc	115-180
France Télécom	nc	133-158
GDF	105	
EDF	nc	94-281
Casino	nc	79-126
PSA	100	
Bouygues	nc	87
Eiffage	nc	70-94
Air France	70	70
Suez Env.	nc	28-67
Renault	nc	47-64
BNP Paribas	nc	28-59
EADS	nc	57
Veolia Env.	nc	49-107
Sanofi	nc	47
Crédit Agricole	nc	47-52
Saint-Gobain	nc	46
Safran	30	
Société Générale	nc	37
AXA	20	
Michelin	nc	17-32
Arcelor	nc	25
Capgemini	15-22	
Schneider	nc	21
Total	30	
Alstom	quelques millions	

*Exane, Société Générale, Natixis, CM-CIC, Cheuvreux, Aurel bgc, Oddo

**Chiffre évoqué en conseil d'administration non commenté par la société

« LES ÉCHOS » / IDÉ / SOURCE : SOCIÉTÉS

en France, et Casino 80.000, dont 90 % sont rémunérées sous le seuil de 2,5 SMIC. Carrefour devrait bénéficier d'un crédit de 125 millions d'euros, selon l'estimation médiane des analystes pour 2014.

Certaines entreprises de l'environnement et de l'énergie sont citées aussi comme des solides bénéficiaires du dispositif, moins en valeur absolue – le crédit d'impôt atteint pour elles quelques dizaines de millions d'euros – qu'en effet relatif. Exane évalue ainsi à 18 % l'impact du Cice sur le résultat de Veolia en 2014, et à 9 % pour Suez Environnement. Et GDF Suez a chiffré le crédit à 105 millions en année pleine. Pour Total, qui a peu de salariés en France, le gain ne sera « que » de 30 millions d'euros.

Gros employeurs en France, les banques ne profitent pas excessivement du crédit d'impôt. L'enveloppe totale atteint 900 millions, selon l'étude d'impact, mais les montants unitaires restent relativement modestes (20 millions pour AXA), car les salaires sont plus élevés dans ce secteur.

Les effets du Cice doivent être tempérés par les hausses de TVA, programmées en 2014 (lire ci-dessous), et surtout les hausses d'impôts déjà votées, comme la diminution de la déductibilité des charges financières. Dans la distribution, plusieurs analystes soulignent aussi que le crédit d'impôt sera répercuté, au moins pour partie, sur les prix, soumis à une forte pression à la baisse. ■



Comment fonctionne le Cice ?

● Voté dans la loi de Finances rectificative de la fin 2012, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice) se veut un outil de relance de l'investissement et de l'emploi, qui joue sur les bas salaires.

Les entreprises payant l'impôt sur les sociétés ou l'impôt sur le revenu se voient attribuer un crédit d'impôt égal à 4 % de leur masse salariale inférieure à 2,5 SMIC en 2013, puis 6 % en 2014.

Au total, l'allègement représente 20 milliards d'euros par an en rythme de croisière.

● Pour le financer, le gouvernement compte augmenter la TVA en 2014 (le taux intermédiaire de 7 % doit passer à 10 % et le taux normal de 19,6 % à 20 %), mettre en place des taxes écologiques et réaliser 10 milliards d'économies supplémentaires sur les dépenses publiques.

270 millions pour La Poste

Le chiffrage du crédit d'impôt pour certaines entreprises publiques révèle quelques surprises. La Poste devrait ainsi bénéficier d'un crédit d'impôt atteignant 180 millions en 2013, et 270 millions en 2014, selon des chiffres évoqués en conseil d'administration, et que La Poste n'a pas voulu commenter. La RATP et la SNCF n'ont, de leur côté, pas souhaité donner de chiffres, mais devraient être aussi avantagées par le dispositif. France Télécom n'a pas non plus chiffré l'impact, mais les analystes l'estiment entre 133 et 158 millions. La société attend des précisions sur le traitement réservé aux fonctionnaires. Bercy indique que leur masse salariale est éligible.

La TVA modifie la donne

Les bénéficiaires du crédit d'impôt compétitivité et des hausses de TVA ne sont pas forcément les mêmes.

Un chèque d'un côté, une hausse d'impôt de l'autre. Entre le crédit d'impôt et le relèvement des taux de TVA en 2014, qui gagne ? Qui perd ?

D'après l'étude d'impact de Bercy, le secteur de la distribution devrait ainsi récupérer 3,7 milliards d'euros en 2014 avec le Cice,

programmées sont en effet supportées par l'industrie du BTP.

Le gouvernement a confié aux députés la tâche d'aménager les hausses de TVA, votées de façon homogène en fin d'année dernière. Le groupe de travail, piloté par Thomas Thevenoud et Christian Eckert, pourrait proposer de préserver certains secteurs, comme le logement social, ou les services publics locaux, notamment les transports. Mais avant tout arbitrage, le gain lié au crédit d'impôt sera en compte pour chaque

Les montants par branche

En milliards d'euros	Gains liés au Cice (2014)	Effet des hausses de TVA
Industrie	4,4	1
Commerce	3,7	ND
Construction	2	1,8
Services administratifs	2	0,2
Transports	1,9	0,7
Autres services	1,6	0,2
Serv. scientifiques et tech.	1,3	0,2
Hôtellerie restauration	1,1	1,6
Services financiers	0,9	0,1